

# Portés disparus

Les banques ont pour projet de diminuer le nombre de distributeurs de billets en Belgique.

Anne Fily

RETROUVEZ  
NOTRE PÉTITION  
EN PAGE 31

C'est un fait, les paiements électroniques progressent. Mais avons-nous pour autant perdu tout intérêt pour les pièces et les billets ? La crise sanitaire est-elle en train de signer l'arrêt de mort du cash comme annoncé par les banques ? Ou alors, n'est-ce pas plutôt que celles-ci le souhaitent tellement fort, qu'à force de le répéter, elles espèrent bien que ça finira par arriver ?

On oublie trop souvent que l'argent liquide n'est pas un bien comme un autre. Les pièces et les billets sont émis par les banques centrales. Par contre, les autres moyens de paiement sont émis par des sociétés commerciales dont le but est de gagner de l'argent. L'argent liquide constitue un bien public destiné à notre usage commun et à notre bien-être collectif. Mais en plus, cet argent liquide n'est pas qu'un moyen de paiement, il permet aussi tout simplement de disposer de son argent en dehors du système bancaire.

Malheureusement, accéder aisément à son argent ou payer en liquide devient parfois très difficile. Alors qu'en 2010, il y avait 8.312 distributeurs de billets en Belgique, il n'en restait plus que 6.941 fin 2020. Actuellement 14 communes dont 12 en Wallonie n'ont plus aucun distributeur sur leur territoire. De même, 6 sections de communes sur 10 n'ont aucun distributeur, y compris en ville comme, par exemple, à Neder-over-Hembeek (17 000 habitant-e-s) à Bruxelles.

## Le critère des 5 km va rallonger la distance d'accès au distributeur le plus proche pour une grande majorité de la population.

Mais on n'a encore rien vu ! À moins de suivre avec attention les débats parlementaires et lire assidûment la presse économique, qui est au courant des initiatives lancées par les banques ? Pas grand monde, en tout cas pas les citoyen-ne-s qui vont être directement touché-e-s sans avoir eu l'occasion de s'exprimer. Batopin et Jofico, ça vous dit quelque chose ? Voyez ce qui nous attend.

### Batopin : Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC

Ces 4 banques détiennent aujourd'hui 5 062 des 6.941 distributeurs de billets installés en Belgique, soit 73 % du marché. Ensemble, elles ont décidé de les retirer de toutes leurs agences d'ici fin 2024 afin de les remplacer par 2 000 à 2 400 distributeurs « neutres » gérés par une nouvelle société qu'elles ont créée : Batopin.

Il est prévu d'installer ces nouveaux distributeurs sur 650 à 750 sites, pour tout le pays, dans les gares, les aéroports, les centres commerciaux, dans les zones concentrant cafés et restaurants, et donc pas nécessairement en centre-ville où, selon Batopin, ils seraient actuellement sous-utilisés et sur-concentrés dans un rayon d'un kilomètre. Les premiers distributeurs « neutres » devraient être installés à partir de cet été. Dans les endroits très fréquentés, il pourrait y avoir jusqu'à 4 distributeurs par site.

Batopin promet un « maillage optimal », basé sur un modèle mathématique, qui va lui permettre de garantir à 95 % de la population un distributeur pour retirer de l'argent à moins de 5 kilomètres. 90 % de la population aura accès à un distributeur pour déposer de l'argent, toujours à moins de 5 kilomètres.

On pourrait se contenter de se réjouir que les 4 grandes banques aient au moins réfléchi à la distance qui sépare les habitant-e-s d'un distributeur, mais le critère des 5 kilomètres va sérieusement rallonger la distance d'accès au distributeur le plus proche pour une grande majorité de la population. Actuellement, 82 % des Belges ont accès à un distributeur à moins de 2 kilomètres de chez eux-elles, une distance que l'on peut parcourir à pied.



Distance jusqu'au distributeur le plus proche	% de la population
< 1 km	60 %
Entre 1 et 2 km	22 %
Entre 2 et 3 km	10 %
Entre 3 et 4 km	4 %
Entre 4 et 5 km	2 %
Entre 5 et 16 km	2 %

Source : L'Echo

Avec ces distributeurs qui prendront la forme de cabines ou de kiosques, il sera possible de changer le code pin de sa carte et, pour les client-e-s des 4 banques impliquées dans le projet, de consulter le solde de son compte. La question de l'éventuelle tarification des retraits ou des dépôts effectués à partir de ces distributeurs relève de la politique commerciale de chacune des quatre banques, mais on peut craindre que les opérations soient payantes. Le coût d'investissement du projet est de 100 millions d'euros pour un coût de fonctionnement annuel d'un peu plus de 70 millions d'euros. Il n'est pas nécessaire de faire de grandes analyses pour deviner qui paiera la facture...

### Jofico : Argenta, AXA Banque, Crelan, vdk banque et bpost

Jofico est un projet concurrent de Batopin. Les 5 acteurs, qui détiennent 1 511 appareils, soit 22 % du marché des distributeurs, ont pour projet de ne plus posséder leur propre parc de distributeurs, mais d'« acheter » les distributeurs en tant que services auprès d'un fournisseur externe.

Jofico a été constituée fin 2019 sous la forme d'une société coopérative comptant les 4 banques et bpost. Cette société a conclu des contrats de service avec un partenaire externe qui a racheté les distributeurs automatiques des 5 membres. Elle assure la gestion des contrats (location des appareils, installation, enlèvement et remplacement du matériel, des logiciels et de leurs diverses composantes), et veille à ce que le parc de distributeurs reste opérationnel, surveille le réseau et assure la maintenance nécessaire.

De leur côté, les 4 banques et bpost déterminent de manière autonome le nombre d'appareils et les lieux d'implantation, en général un seul appareil par point de vente (agence). Elles choisissent aussi les services qu'elles veulent offrir à leurs client-e-s en plus des retraits et dépôts de cash. Elles peuvent moduler la présentation et le mode de fonctionnement de l'écran d'utilisateur-riche en fonction de leurs desiderata et décider si le dispositif sera installé à l'intérieur ou à l'extérieur. Les partenaires décident également de manière autonome de l'éventuelle tarification pour l'utilisateur-riche.

## Ni les usager-ère-s des banques que nous sommes, ni les élu-e-s locaux-ales n'ont été consulté-e-s sur ces projets.

Même si une diminution du nombre d'appareils n'est pas un objectif clairement annoncé, il convient quand même de constater qu'on est passé de 1 555 distributeurs fin 2019 lors du démarrage de Jofico à 1 511 en 2021. L'évolution du parc de distributeurs de Jofico dépendra des choix de chaque banque. Notons qu'actuellement, bpost a des obligations particulières du fait de son contrat de gestion actuel avec l'État belge qui l'oblige à maintenir au moins 350 distributeurs de billets dans les bureaux de poste et à garantir la présence de ces appareils dans toutes les communes où ils ne sont actuellement pas proposés par une institution financière. Tous les client-e-s des banques qui sont chapeautées par Batopin peuvent utiliser les distributeurs automatiques de Jofico, et vice versa.

Alors que les banques ont des obligations de service public en contrepartie du monopole des dépôts que la loi leur accorde, ni les usager-ère-s des banques que nous sommes, ni les élu-e-s locaux-ales n'ont été consulté-e-s sur ces projets.

Et si nous réagissions avant qu'il ne soit trop tard ? Attirons l'attention de nos mandataires à tous les niveaux de pouvoir afin qu'ils nous défendent. C'est un enjeu démocratique majeur. Ensemble nous avons du poids et il faut agir vite. ■

1. La première liste de sites – principalement des gares – est déjà connue. Elle est disponible sur le site de Batopin : <https://batopin.be/fr/nos-points-cash>

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE CASH (MENSONGES ET VÉRITÉS), VISITEZ LA PAGE WEB DE NOTRE CAMPAGNE : [WWW.FINANCITE.BE/SOYONS-CASH](http://WWW.FINANCITE.BE/SOYONS-CASH)

